

Schleifer, M. (dir.). (1992). *La formation du jugement: Peut-on apprendre le jugement?* Montréal: Éditions Logiques.

Sylvie Leclerc

Volume 19, Number 2, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/031632ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/031632ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leclerc, S. (1993). Review of [Schleifer, M. (dir.). (1992). *La formation du jugement: Peut-on apprendre le jugement?* Montréal: Éditions Logiques.] *Revue des sciences de l'éducation*, 19(2), 416–417. <https://doi.org/10.7202/031632ar>

Schleifer, M. (dir.). (1992). *La formation du jugement: Peut-on apprendre le jugement?* Montréal: Éditions Logiques.

La formation du jugement est un ouvrage collectif. Il rapporte le contenu des échanges d'une trentaine de chercheurs réunis au CIRADE (Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation) de l'Université du Québec à Montréal lors d'un colloque tenu les 14 et 15 mai 1991.

Le thème central de l'ouvrage, le concept de jugement et la formation du jugement, est abordé dans ses dimensions cognitive et sociale, tant sous l'angle théorique que pratique. Les auteurs évoquent la pertinence d'une analyse de la dimension affective de la formation du jugement. L'enseignement des mathématiques, des sciences, de la philosophie, des techniques d'éducation spécialisée, des soins infirmiers et l'éducation familiale sont autant de contextes où les chercheurs poursuivent leurs réflexions et leurs expérimentations concernant la formation du jugement.

Cet ouvrage réussit très bien à relever un défi important: rendre le lecteur présent à la dynamique des échanges entre les participants au colloque. Il est particulièrement intéressant de lire un chapitre comme celui d'Olivier Reboul, «Qu'est-ce que le jugement?», et de formuler ses réserves, ses interroga-

tions, puis de lire les chapitres de Jean-Claude Brief ou de Michael Schleifer et de partager les réactions aux propos d'Olivier Reboul.

Sa lecture est utile pour ceux qui désirent prendre rapidement connaissance des enjeux de la communauté de recherche sur le jugement. Il faut cependant poursuivre le tour d'horizon par la lecture de l'article de John M. Darley et de Thomas R. Shultz, «Moral rules: their content and acquisition» (*Annual Review of Psychology*, 1990, 41, 525-556). Ce texte, le premier que publie la revue sur le jugement moral des enfants, est centré sur l'approche du traitement de l'information et situe bien plusieurs questions actuelles propres au domaine du développement du jugement moral.

Sylvie Leclerc
Université du Québec à Rimouski

* * *